

## Document 1

« La Journée européenne de commémoration du génocide des Roms durant la Seconde Guerre mondiale est organisée chaque 2 août depuis 2015. Peu connus du grand public, les massacres de Tsiganes perpétrés par le régime nazi et certains de ses alliés font l'objet d'études historiques pour mieux les appréhender.

Dans la seule nuit du 2 au 3 août 1944, 3 000 Tsiganes, femmes, hommes et enfants, ont été assassinés à Auschwitz II-Birkenau, en Pologne. Il s'agissait des derniers détenus de ce camp spécial, littéralement « liquidé ». Depuis 2015, ce massacre organisé par les Nazis a été choisi par le Parlement européen pour fixer au 2 août la date de la « Journée européenne de commémoration du génocide des Roms », un fait encore mal connu du grand public et étudié tardivement par les historiens.

Les recherches sur les persécutions visant les Tsiganes en Europe, durant la Seconde Guerre mondiale, sont surtout développées à partir des années 1980-1990 et sont toujours activement conduites par des spécialistes. « *Nous avons quarante ans de retard* », souligne Ilse About, chargée de recherche au CNRS. « *Des travaux méritent encore d'être menés, en particulier dans la partie de l'URSS occupée par l'Allemagne*, poursuit l'historien Emmanuel Filhol, enseignant-chercheur honoraire à l'université de Bordeaux, à propos de secteurs où des groupes de tueurs ont sévi. *Toutes les sources n'y ont pas été exploitées.*»

Aujourd'hui, le bilan humain de ce génocide reste ainsi difficile à quantifier. Les estimations varient de 300 000 à 500 000 tués ; des études plus récentes avancent un chiffre plus faible, de l'ordre de 100 000 morts. « *Beaucoup d'incertitudes demeurent, les chiffres vont du simple au double dans certains territoires*, explique Ilse About. *Par ailleurs, le nombre de personnes touchées est bien plus grand. Les chiffres ne tiennent pas compte des victimes de toute la gamme des violences de type génocidaire, stérilisations, séparations d'enfants et viols systématiques.*»

L'historiographie a notamment souffert du caractère tabou de ces événements dans certains pays, notamment dans l'ex-bloc de l'Est, et de la déperdition de documents. Le manque d'institutions mémorielles liées à ce génocide a aussi contribué à rendre plus difficile l'émergence la parole des survivants. D'abord tourné vers l'Holocauste, le Mémorial de la Shoah à Paris a tout de même fait de la place à la mémoire d'un peuple présent sur tout le Vieux continent. « *Des lieux existent, mais ils sont peu nombreux* », reprend Emmanuel Filhol.

L'Allemagne, elle, a inauguré en 2012 un mémorial consacré à ce génocide à Berlin, l'ex-capitale d'un régime nazi qui avait ouvert dès 1933 des camps d'internement ciblant cette population au nom de la « *pureté de la race* ». Comme pour les juifs, le pouvoir hitlérien a ensuite mené une politique mêlant expulsion vers des ghettos, travaux forcés, expérimentations médicales et exterminations au gaz dans des camps, 23 000 Tsiganes ayant été déportés à Auschwitz.

Ailleurs, chez les alliés de l'Allemagne ou dans les pays occupés, le niveau des persécutions a très disparate. Si l'Italie de Mussolini a interné des Tsiganes, elle n'en a quasiment pas déporté. Pendant ce temps, la Croatie des Oustachis a organisé des assassinats massifs, le nombre de tués étant estimé par les historiens à 16 000 à 20 000. « *En pourcentage par rapport de la population identifiée comme Tsigane, la déflagration a été très importante* », relève Ilse About.

De son côté, la France de Vichy a ouvert une trentaine de camps d'internement, dont les derniers ont continué à fonctionner en 1945 et 1946, après la Libération. Environ 7 000 personnes y sont passées. Si les déportations ont été minoritaires dans leurs rangs, elles ont tout de même concerné plusieurs centaines d'entre elles, pour un bilan d'environ 700 victimes. « *Mais ce n'est absolument pas comparable avec ce qui s'est passé ailleurs* », observe Emmanuel Filhol.

Dans ce contexte, cette Journée européenne commémorative a l'intérêt de remettre en lumière un génocide concernant un peuple présent dans tout le Vieux continent et qui fait toujours l'objet de discriminations. Elle était d'ailleurs réclamée de longue date par les associations. « *C'est un moment important pour elles, c'est un symbole pour les militants, mais cela a peu de résonance dans l'espace public*, note Ilse About. *La reconnaissance officielle du génocide n'est pas complète dans la plupart des États européens.* »

Source : Pascal Charrier, *Le génocide des Tsiganes, un fait historique encore méconnu*, La Croix, 2/08/2021

## Document 2



Photographie du camp de Marzhan (à proximité de Berlin), premier camp d'internement des Tsiganes en Allemagne. Date incertaine.

Source : Landesarchiv Berlin

### Document 3



Groupe de Nomades au camp d'internement de Mérignac-Beaudésert. Lithographie d'après un dessin de Sonia Steinsapir, exécutée dans ce camp en 1941 - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM), Marseille

### Document 4

« Les conditions de vie dans le "camp des familles tsiganes" d'Auschwitz-Birkenau contribuèrent à la propagation de maladies infectieuses et d'épidémies - le typhus, la variole et la dysenterie - qui réduisirent considérablement la population. Fin mars 1944, les SS exécutèrent environ 1700 Tsiganes de la région de Bialystok dans les chambres à gaz ; ils étaient arrivés quelques jours auparavant et beaucoup d'entre eux (sans être la totalité) étaient malades. En mai 1944, les Allemands décidèrent de liquider le camp des familles. Alors que les SS l'entouraient, les Tsiganes refusèrent de sortir. Ils avaient été prévenus et s'étaient armés de barres de fer, de pelles et autres outils utilisés pour les travaux.

Les chefs SS choisirent de ne pas affronter directement les Tsiganes et se retirèrent. A la fin du printemps et au début de l'été, ils transférèrent jusqu'à 3000 Tsiganes en état de travailler à Auschwitz I et dans d'autres camps de concentration en Allemagne, puis liquidèrent les 2898 détenus restant le 2 août. La plupart des victimes étaient des malades, des personnes âgées, des femmes et des enfants. Le personnel du camp les tua presque tous dans les chambres à gaz de Birkenau. Quelques enfants qui s'étaient cachés pendant l'opération furent capturés et exécutés dans les jours suivants. Au moins 19 000 des 23 000 Tsiganes déportés à Auschwitz y périrent. »

Source : Le génocide des Tsiganes européens, 1939-1945, [memoiresdeguerre.com](http://memoiresdeguerre.com)

## Document 5

« Le drame des Tsiganes français est pourtant resté par la suite largement ignoré de la population. Pendant longtemps, ces événements n'ont pas laissé de traces dans la mémoire française. Autre façon de dire que la société ne s'est guère préoccupée de connaître le sort qui leur avait été infligé. (...) En mettant au jour l'existence du camp de Montreuil-Bellay, Jacques Sigot a rendu possible que d'anciens internés obtiennent une carte d'interné et une indemnité. (...) La carte d'interné que recevaient les Tsiganes, à l'instar des Juifs, était une carte d'interné politique alors que les Tsiganes n'ont pas été internés pour des raisons politiques. Le titre d'interné politique était attribué, en vertu de la loi du 9 septembre 1948, à « toutes les personnes arrêtées pour des motifs autres que des faits de résistance, et détenues sur le territoire métropolitain pendant la dernière Guerre mondiale, en prison, dans une caserne, un local de la Gestapo ou dans des camps créés à cet effet. Il est à ce titre reconnu victime civile de guerre et bénéficie de la législation concernant le droit à réparation. » La France n'a jamais reconnu officiellement que des personnes avaient été internées pour des motifs raciaux sur son territoire et encore moins grâce au concours des autorités françaises. (...)

En octobre 2016, lors d'une cérémonie d'hommage sur le site de Montreuil-Bellay, le président de la République François Hollande admet la responsabilité de la France dans l'internement de milliers de Nomades : « La République reconnaît la souffrance des Nomades qui ont été internés et admet que sa responsabilité est grande dans ce drame. » Cette reconnaissance met fin à l'amnésie républicaine face à cette histoire et ouvre la voie à la mise en place d'une politique de réparation (cependant non encore effectuée à ce jour) des préjudices subis (dont la perte des biens matériels) par les Nomades internés entre 1940 et 1946 et à leurs descendants. »

Source : **Emmanuel Filhol**, Le sort des Tsiganes en France (1940-1946).

Une histoire-mémoire occultée, Témoigner – Entre Histoire et Mémoire n°134, 2022